|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **AVENANT AU MANDAT DE VENTE** | **N° 6 889** **DU 20/03/2024** |

Adresse du bien à vendre : 235 rue du cevenou-Savanac 46090 LAMAGDELAINE Descriptif : Cahors à15 mn à l'est Vue superbe. Maison mitoyenne en pierre récemment rénovée : entrée, salle-à-manger (cheminée ouverte) avec cuisine ouverte aménagée et équipée, salon ouvrant sur une terrasse jouissant d'une belle vue, deux chambres, cellier avec fenêtre, une salle d'eau w-c séparé (fenêtre et lave-main), cellier. A l'étage inférieur, relié par un escalier intérieur, en rez-de-jardin : ateliers et caves ; à l'étage supérieur, grenier(petite pièce au-dessus ) Jardinet attenant et distribuant les dépendances: une pièce sous-terrasse, deux "cochonniers", grange sur deux niveaux de chacun environ 60 m², une autre grange qui fait usage de garage jardin non-attenant de 245 m² avec puits équipé d'une pompe Assainissement tout à l'égout. Les informations sur les risques auquel ce bien est exposé sont disponibles sur le site Géorisques www.georisques.gouv.fr

|  |  |
| --- | --- |
| **Mandant** | **Mandataire** |
| **Monsieur IZARD-MADEC Vincent**7, "boitière" 37600 VERNEUIL-SUR-INDRE | **Immobilier Quercy Transactions** au capital de 7.780€ RC 4332059293, place Jean-Jacques Chapou (place de la Cathédrale) - 46000 CAHORSCarte professionnelle n° CPI 4601 2016 000 006 153avec substitution au profit de toute agence du Groupement Immobilier Lot Dordogne Corrèze |

Les parties ont signé le mandat de vente, inscrit au registre des mandats, dont la date et le numéro sont rappelés ci-dessus, ainsi que l'adresse du bien à vendre. Aux termes de ce mandat, chaque partie s'est engagée à informer l'autre partie de tout élément pouvant modifier les conditions de vente, notamment en matière de prix. En conséquence, les parties conviennent de modifier le prix des biens à vendre, et le cas échéant, certains éléments secondaires du mandat, à l'exclusion de toutes modifications des caractéristiques essentielles du mandat (sa durée, ... ).

Nouveau prix de vente :

Le nouveau prix demandé - hors rémunération du mandataire - est de **160 000 € (CENT SOIXANTE MILLE EUROS)**, payable au plus tard le jour de la signature de l'acte définitif.

Rémunération du mandataire à charge acquéreur :

En cas de réalisation de l'opération avec un acheteur présenté par le mandataire ou un mandataire substitué, le mandataire aura droit à une rémunération fixée à 10 200 € (DIX MILLE DEUX CENTS EUROS) TVA comprise, **à la charge de l'acquéreur**.

Ces modifications entrent en vigueur à la date de signature du présent avenant qui devra être annexé au mandat d'origine.

Fait, à Cahors le 10 juillet 2024 en double exemplaire dont l'un est remis au mandant qui le reconnaît.

|  |  |
| --- | --- |
| **Le mandant**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé bon pour avenant au mandat d'origine" | **Le mandataire**signature précédée de la mention manuscrite"lu et approuvé avenant au mandat d'origine accepté" |
|  |  |